



Novembre 2019

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LE MOT DU MAIRE



Chères Moncrabelaises, chers Moncrabelais,

Nous voici en début d'automne et c'est avec grand plaisir que je peux affirmer que cette année encore, la piscine municipale de Moncrabeau a eu un succès indéniable. Je remercie encore les membres de l'association les pieds dans l'eau qui ont participé aux travaux de recherches et de réparations des fuites ce printemps. Ces travaux nous ont permis d'économiser plusieurs milliers de litres d'eau sur les 2 mois d'ouverture par rapport à l'été 2018. Une seconde campagne de réparations diverses aura lieu dans les mois qui viennent.

C'est aussi avec un grand plaisir que je vous annonce que nous avons demandé et obtenu une subvention conséquente pour le renouvellement des outils informatiques de l'école primaire. Ce nouveau matériel a été commandé et devrait être installé pour la fin des vacances de la Toussaint.

Mais la grande nouvelle de ce dernier trimestre 2019 est qu'après des années de fermeture, le très fameux restaurant "Le Phare" va, tel le phœnix renaître de ses cendres! En effet, le conseil municipal a décidé de mettre en place un atelier-relais comme cela a été fait à plusieurs reprises sur la commune afin de permettre à un couple de restaurateurs d'accéder à la propriété et de relancer l'activité du restaurant. Mme Marina Diemert et Mr Xavier Brodu, qui officient aujourd'hui au « Pavé dans la mare » à Condom ont beaucoup de travaux d'aménagements et de mises aux normes avant la réouverture de ce lieu emblématique de Moncrabeau, mais ont pour objectif le mois de Mai 2020. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet.

Une autre décision du conseil municipal, dont je souhaite vous tenir informés est la mise en vente prochaine du bâtiment plus connu sous le nom de "Maison Munico". Ce logement, occupé depuis plusieurs années, a été récemment libéré de ses occupants et, après plusieurs visites du bâtiment, le conseil municipal a décidé de vendre plutôt que d'engager des dépenses de rénovation. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter. Je vous annonce enfin que le traditionnel marché de Noël aura lieu cette année sous une forme un peu différente. En effet, l'association des parents d'élèves de Moncrabeau a souhaité reprendre cette manifestation de façon plus variée en incluant un vide-dressing et une bourse aux jouets aux stands que nous avons l'habitude d'accueillir. Les bénéfices de cette manifestation seront bien sûr utilisés au profit des enfants des écoles de Moncrabeau.

Je vous dis à très bientôt, et reste à votre disposition pour quelque sujet que ce soit.

Adishatz.

Nicolas Choisnel